



vieux & chez soi

Compte rendu de la journée de travail Vieux et chez soi du 7 avril 2018

La 4^{ème} journée de travail de Vieux et chez soi a eu lieu le samedi 7 avril (cf. programme plus bas). Nous étions une trentaine de personnes et nous pensons que c'est plutôt bien pour un samedi. Merci aux courageux !

Le but de la journée était de commencer à explorer les relations entre les Vieux et leurs enfants en partant de l'hypothèse que c'est un point de bascule d'institutionnalisation en EHPAD non désirée. L'association s'est en effet donné cette année 2018 l'objectif de mieux comprendre en quoi les relations vieux/enfants déterminent un point de bascule à côté d'autres points de bascule comme le médical (un épisode médical source d'institutionnalisation) ou le social (l'EHPAD est la réponse quasi unique à la grande dépendance). Rappelons à ce sujet que n'importe qui peut nous adresser une personne d'au moins 85 ans estimée « à la bascule » afin que nous lui proposons de **participer à notre projet expérimental**, destiné à rendre les Vieux acteurs citoyens du changement sociétal à propos de cette question du « rester chez soi ».

Surtout, l'exploration de ce thème « les vieux et leurs enfants, qui décide ? » sera le sujet de notre première **Conférence citoyenne le mardi 29 mai à 19h** à la mairie du 4^{ème} arrondissement de Paris. Vous trouverez l'explication de son programme (à venir) en pièce jointe. Cette conférence sera organisée à l'occasion du 1^{er} anniversaire de l'association Vieux et chez soi et se tiendra dans le cadre des États généraux de la bioéthique. Un compte rendu sera ainsi envoyé au Comité Consultatif National d'Éthique afin que ce sujet essentiel pèse dans les réflexions sociétales et politiques à venir. Du fait de cette prochaine conférence citoyenne, nous faisons un compte rendu court de cette journée de travail. **L'important est que vous veniez discuter de ce sujet et fassiez venir des personnes concernées : Vieux, futurs Vieux, enfants, proches !**

En guise de résumé de la journée du 7 avril, voici les messages importants à retenir et sources de débats futurs.

Quatre dames des associations Génération 13 et Old Up, directement concernées par la question du relationnel avec leurs enfants, nous ont confirmé que le sujet n'est pas simple. Il semble que la question du vieillissement ne soit pas du tout évident à aborder avec ses enfants. Ou que les enfants ont l'air peu enclins à en discuter. Selon elles, ils n'ont pas envie de connaître les contrariétés et les ennuis liés à la vieillesse lorsqu'il s'agit des parents. Celles qui ont témoigné le 7 avril ont dû être patientes afin d'amener leurs enfants à se mettre face à la réalité de la vieillesse et du fait qu'une institutionnalisation en EHPAD était un risque. Dans ces cas, les discussions ont été longues pour se comprendre et anticiper un avenir qui reste toujours incertain. L'une d'elle a choisi d'établir un mandat de protection future, sa

fille étant sa mandataire, afin d'assurer au maximum le respect de ses volontés en cas de perte de capacités liées à la dépendance. D'autres sont encore au stade de convaincre leurs enfants de l'utilité de ces discussions. L'une essaie plutôt de faire en sorte que ses enfants s'approprient ce sujet car elle ne veut pas peser sur eux, sa propre envie de rester libre elle-même malgré les aléas de la vieillesse n'étant pas une raison pour justement peser sur la liberté de ses enfants.

L'autre message fort de leur discours est la volonté pour toutes de rester elles-mêmes jusqu'au bout de la vie, et maîtresses de leurs décisions. Il est insupportable pour elles de devoir supporter les remarques ou sollicitations que leurs enfants leur font du fait que la vieillesse peut être difficile ou risquée (ex : « En cas de neige dans la rue, mes enfants m'envoient un texto disant « ne sors pas ». Ils projettent leurs propres représentations et angoisses. Nous, on ne veut pas ça »). C'est une certaine forme de (tentative de) prise de pouvoir par les enfants qui leur paraît décalée. Elles chérissent leur indépendance et cela paraît bien normal. En revanche, il peut être plus difficile de comprendre comment elles attendent à la fois de la compréhension et du soutien de la part de leurs enfants et une liberté totale vis-à-vis d'eux.

Il est notable que toutes disent que le problème ne se pose pas du tout avec les petits enfants avec qui les discussions peuvent être plus simples et directes. L'une d'elle en a même choisis comme personne de confiance pour représenter les directives anticipées qu'elle a rédigées.

Un autre témoignage, de proche d'enfant cette fois, a montré le décalage de réflexion sur ces sujets entre les Vieux et leurs enfants. Sans retracer l'histoire qui a été exposée source d'une institutionnalisation non choisie d'un homme par son fils, l'idée principale était de montrer quels sont les éléments utilisés par les proches pour décider de faire, ou non, pour, voire à la place, du parent. Les proches peuvent s'inquiéter des risques liés à la vieillesse mais aussi d'un quotidien difficile ou triste et qui ne répond pas non plus à l'exigence des Vieux de rester eux-mêmes jusqu'au bout de la vie. Il ne s'agit donc pas toujours pour les enfants que leurs parents soient dans un asservissement de l'image à laquelle ils doivent répondre...

Enfin, il nous a paru intéressant de savoir ce que disent ceux qui sont témoins de ces discussions entre parents et enfants.

Les gériatres nous disent globalement que quelle que soit leur attachement aux volontés de leurs patients (Vieux), la situation médicale prime. Ils sont surtout sollicités par des décisions médicales à prendre dont ils sont conscients de la gravité et assument le poids.

Les juges ou mandataires de justice sont particulièrement vigilants quant à la parole des Vieux, surtout lorsqu'ils sont sous mesure de protection. Notamment, la loi et la fonction des juges sont particulièrement destinées à faire reconnaître comme première liberté celle de choisir son « chez soi ».

Association



4^{ème} Journée de travail de l'association :
Les vieux et leurs enfants, qui décide ?
Programme du 7 avril 2018

10h00	Accueil et introduction Modératrice de la journée : Véronique Fournier
10h30-12h30	<ul style="list-style-type: none">• Préparer ses enfants à son propre vieillissement ? Marie-Claire Chain, Association Old Up Représentantes de l'Association Génération 13 <i>Discutant : Philippe Bataille</i>• Les vieux et leurs enfants : qui décide ? Qu'en pensent les médecins en charge de ces vieux ? Nicole Jacquin-Mourain et Armelle Hellier, gériatres <i>Discutant : Nicolas Foureur</i>
12h30-13h00	<ul style="list-style-type: none">• Décider avec, pour, à la place, contre ses parents ? Annick Pichard <i>Discutant : Marie-Christine Morin</i>
13h00-14h00	<p style="text-align: center;">Pique-nique collectif (chacun apporte son pique-nique)</p>
14h00-16h00	<ul style="list-style-type: none">• Les vieux et leurs enfants : qui décide ? Qu'en disent les juges sollicités pour des mesures de protection juridique ? Vanessa Lepeu et Marine Kettani, juges des Tutelles au tribunal d'Instance de Montreuil-sous-Bois et de Saint Ouen Cécile Vigot, collaboratrice de mandataire de justice auprès du juge des tutelles tribunal de Versailles <i>Discutant : Brigitte Evano</i>
16h00-16h30	Conclusion de la journée Véronique Fournier

Participation sur inscription :
contact@vieuxetchezsoi.net

01 58 41 22 33